

L'histoire de Leschaux dans les livres

Leschaux n'a pas beaucoup inspiré les historiens. Sur Wikipédia, vous ne trouverez pas grand-chose. La page « Col de Leschaux » ne parle que des routes et chemins. La page « Leschaux » nous prévient : « Ce sont les archives familiales et paroissiales qui nous permettront d'écrire une histoire de Leschaux ».

Pour poursuivre vos recherches, vous consulterez peut-être un imposant ouvrage en 3 volumes qui fait référence : « Histoire des communes savoyardes » paru aux éditions Horvath au début des années 1980. Il compte environ 1 700 pages. Mais Leschaux en occupe à peine 2, sans intérêt (pages 160 et 161, Tome III).

Un autre ouvrage en 3 volumes fait aussi référence : « Les Bauges, Histoire et Documents » de Laurent Morand, publié en 1889 par l'Imprimerie Savoisiennne, rue du Château à Chambéry et réédité en 1978 aux éditions Laffitte Reprints à Marseille. Vous y trouverez des renseignements précieux sur les châteaux et les familles nobles (de La Croix, de Leschaux, Guigue de Revel), mais rien sur notre village.

Plus intéressant, la Bibliothèque de Leschaux détient un document dactylographié de 60 pages, pas en très bon état, pas facile à lire, avec quelques fautes de frappe. Il a été rédigé en 1977 par Jules-Nestor VANDEPUTE. De larges extraits ont été repris en 1978 par la Revue Savoisiennne de l'Académie Florimontane d'Annecy, pages 103 à 125.

Jules-Nestor VANDEPUTE (1914-2003) est originaire de Roubaix. Evadé du Kommando 10028 de Dietengen en Allemagne, il a été instituteur de Leschaux de 1942 à 1944 puis secrétaire de mairie de 1974 à 1978.

Dans ses recherches, Jules-Nestor VANDEPUTE est remonté jusqu'en 1236, date à laquelle le Seigneur Evêque de Genève institue pour curé de Leschaux Sieur Guillaume de MONTMIN à la présentation du Prieur de Saint-Jorioz. La création de la cure de Leschaux, tout comme celle de St Eustache, serait l'œuvre des moines du Prieuré de St-Jorioz qui était alors situé au lieu-dit « la vieille église », là où le Laudon se jette dans le lac. Ces moines dépendaient de l'Abbaye de Savigny près de Lyon.

Le territoire de ce comté, comprenant les communes de St Jorioz, St Eustache (ou Bâtie de St Eustache), la Chapelle St Maurice (ou Chapelle Blanche) et Leschaux s'appelait la « Provenche ». Selon Julien COPPIER et Jean-François PAILLE, historiens de Duingt, la Provenche, intégrait aussi Entrevernes.

Comme souvent, les moines bénédictins défrichèrent progressivement les alentours de St Jorioz. Arrivés à Leschaux, ils commencèrent le défrichement au hameau de La Touvière, le premier que l'on rencontre en venant de Saint-Jorioz par la route ancienne qui partait de Filly, passait par Entredozon, montait par la Bauche jusqu'à La Touvière, gagnait La Croix, l'église, le Pommier et filait ensuite vers les Bauges par ce qui est aujourd'hui le « chemin des arbres ».

Jules-Nestor VANDEPUTE note que le jeudi 13 juillet 1606, Saint-François de SALES a « *visité l'église paroissiale de Saint Jehan Baptiste de Leschaux en présence de Lois Lyonnaz et François Lyonnaz, scindiques, Antoinne du Sollier et Lois Pitet et plusieurs autres de la dicte paroche. De laquelle est recteur messire Guillaume Clément prebtre deurement institué et résident* »

Au cours des siècles, Leschaux a fourni son contingent de prêtres dont certains exercèrent leur ministère dans la commune : Cottin, Bollard, Hudry...

Jules-Nestor VANDEPUTE nous apprend aussi qu'il y a eu jadis un château à Leschaux et que le titre de seigneur, puis comte de Leschaux a été porté par plusieurs familles, parfois de façon héréditaire mais bien souvent aussi pour avoir été vendu.

Dans « Les châteaux de l'ancien diocèse de Genève » paru en 1956, Louis BLONDEL fait figurer une carte féodale du diocèse de Genève vers 1340 dans laquelle Leschaux semble assez important pour y figurer. Dans son « Histoire des Bauges », Laurent MORAND énumère un certain nombre de châteaux dont Duingt, Saint-Eustache, Leschaux, Saint-Jorioz, Annecy.

Mais où était ce château ? Laurent MORAND affirme sans préciser sa source d'information : « le château de Leschaux était situé au sud de l'église, en descendant la vallée, siège de la seigneurie de ce nom il appartenait en 1392 à Pierre de Duingt qui en reçut l'investiture le 30 octobre de cette année..»

Jules-Nestor VANDEPUTE signale cependant qu'aucun des habitants de Leschaux n'a entendu parler de ce château par un ancêtre alors qu'on entend des histoires sur une construction très ancienne sur le Crêt Martin (*c'est le petit mamelon juste au-dessus du col*) étant donné que de cet endroit on découvre toute la vallée de la Provenche, par-dessus Saint-Eustache, jusqu'au lac. Cette hypothèse aurait été défendue par François CHARVIN, dit Tornì, qui disait qu'on avait extrait à cet endroit des moellons avec mortier. Autres hypothèses : du côté des Sales, ou à la Touvière.

Et par qui était habité ce château ? Pour Laurent MORAND, la famille de LESCHAUX, ou de LES CHAUZ, ou bien encore DE CALCIBUS, occupait au XIIIème siècle un rang distingué dans la noblesse du Genevois. Outre les biens qu'elle possédait dans la paroisse dont elle portait le nom, elle en détenait d'autres dans l'intérieur des Bauges. Dès le commencement du quatorzième siècle, les membres de cette famille figurent parmi les feudataires (personne qui possédait un fief et qui devait foi et hommage au seigneur suzerain) des comtes de Savoie.

Une autre famille de noblesse terrienne viendrait également de Leschaux. Il s'agit de la famille de LA CROIX que Laurent MORAND a située justement au hameau de la Croix. Cette famille possédait de nombreux biens, rentes et domaines dans les Bauges, ainsi qu'un grand nombre d'hommes liges et taillables. En 1314, les enfants de François de LA CROIX (du CRUCE) vendirent leurs possessions au damoiseau Hugues du CHATELARD et dès ce moment, cette famille n'apparaît plus parmi les feudataires des Bauges.

Ces deux familles nobles, de LESCHAUX et de LA CROIX, disparaissent de Leschaux au XIV^{ème} siècle. On retrouvera certains descendants occupant des postes élevés dans la ville de Chambéry ainsi que dans les conseils du duc de Savoie : en 1419, noble Guy de LESCHAUX est syndic de Chambéry ; en 1430 : Pierre de LESCHAUX, bourgeois de Chambéry, coopère à la rédaction des statuts d'Amédée VIII ; en 1490, Jean de LESCHAUX, conseiller de la ville de Chambéry, est représentant aux Etats Généraux réunis de la Savoie, du Bugey, de la Bresse et de Vaux, en 1564 enfin Jehan de LESCHAUX est maître de la Monnaie de Savoie.

Le titre (et les revenus) de Leschaux passent alors à la famille de DUINGT, également orthographiée DOING, DOUINGT, DUYN, DUIN ou DUING ! Précisons qu'à Duingt il y avait 3 châteaux, dont 2 sont encore habités de nos jours. Le plus connu est Châteaueux, ou château Ruphy, dressé sur la presqu'île. Le château de Dérée est situé au bas de la combe d'Entrevernes. Enfin, du château du Roc, il ne reste que les ruines d'une tour hexagonale.

La seigneurie de DUINGT (celle de Châteaueux) était vaste ; elle s'étendait de l'Eau Morte (rivière alimentant le lac d'Annecy, frontière naturelle entre les juridictions des abbayes de Talloires et de Tamié) à la Provence en passant par la rive gauche du petit lac. Cette famille est signalée dans les archives depuis le XII^{ème} siècle. Une branche perdure dans le Chablais vaudois jusqu'au XVI^{ème}.

Janus de DUYN, dernier du nom, ne laissa qu'une fille, Louise, qui n'eut pas de descendance. Au début du XVI^{ème} siècle, Louise de DUYN vendit Châteaueux à Philippe de SAVOIE-NEMOURS dont l'arrière-petite-fille, Jeanne-Marie, épousa le duc Charles-Emmanuel II de SAVOIE.

Le 6 mai 1681, Châteaueux fut vendu à noble Joseph de MONTHOUZ, capitaine aux gardes du duc de Savoie. Dès le 22 décembre 1681 il vend la seigneurie de Leschaux à François II de LESCHERAINES. Celui-ci la fit ériger en comté le 6 juin 1682. A partir de cette date, le seigneur de Lescheraines porte le titre de comte de Leschaux qui comprend la totalité des deux paroisses de Leschaux et de la Chapelle-Blanche (Chapelle St Maurice) et la moitié de celle de Saint-Jorioz.

Pierre Louis, le dernier des LESCHERAINES mort le 17 février 1744, portait les titres de : Marquis de Lescheraines et du Châtelard, Comte de Leschaux, Seigneur de la Charnée... Il institua comme héritier universel son neveu Jacques Louis du COUDRAY de BLANCHEVILLE. On trouve dans son testament un détail précis sur certains biens situés à Leschaux : « Je donne et lègue les vignes que j'ai situées à Leschaux, acquises par feu mon père des demoiselles de La BREUILLE en y comprenant le cellier, cuve et autres ustensiles servant à la vendange... »

Le 26 mars 1745, Jacques-Louis du COUDRAY de BLANCHEVILLE, marquis de Lescheraines et du Châtelard, vendit pour neuf mille livres en capital et dix pistoles d'épingles, le comté de Leschaux, ainsi que « toutes les terres et droits en dépendant, à noble et respectable Alexis GUIGUES, seigneur de REVEL avocat près le Sénat de Savoie ».

Son fils Joseph-Emmanuel GUIGUES de REVEL, qui fut aussi marquis de Thônes, remplit la charge d'aide major dans le régiment du Genevois. Anne-Gaspard, fils du précédent et sans descendance, laissa tous ses biens à sa sœur Joséphe Hortense qui, elle-même sans descendance, les légua à des cousins.

Josèphe-Hortense GUIGUES de REVEL, dernière du nom en Savoie, mourut à Chambéry le 28 décembre 1839.

Qu'en est-il de l'école ?

Une délibération du Conseil Municipal du 18 avril 1852 nous apprend qu'avant « l'occupation française » de 1792 les biens possédés par le presbytère apportaient les moyens suffisants à l'entretien d'un vicaire pour faire « l'école des garçons ». On ne trouve d'ailleurs pas trace, dans les documents d'archives, d'enseignement donné dans le village directement par le prêtre.

Toutefois, à la Révolution, la plus grande partie de ces capitaux fut accaparée et vendue par le gouvernement français, privant le vicariat de revenus.

La première allusion à un enseignement public apparaît dans la délibération du Conseil Municipal le 21 pluviôse an IX (10 février 1801) qui refuse d'établir et entretenir un maître d'école.

C'est le 8 décembre 1825, et cette fois pour profiter d'un legs consenti par l'abbé Joseph LACOMBE, ancien curé de Sevrier, que la décision sera prise d'ouvrir une école de filles le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, 5 mois par an, dans une des chambres de la maison de François CATHIARD au village de La Croix, centre de la commune.

Ainsi la 1^{ère} salle de classe de Leschaux se trouvait dans la maison qui fut longtemps l'hôtel Bellevue. La première institutrice fut Françoise Louise de l'ALLEE de SONGY, née le 7 août 1781 à Saint Sylvestre et décédée à Leschaux le 30 mai 1834. Elle avait épousé à Saint Sylvestre, le 1^{er} juin 1813, Eustache CHAPPET dit BEDOZ (1788 – 1872). Le couple n'eut pas d'enfants. Le 20 novembre 1834 Eustache CHAPPET dit BEDOZ épousera en secondes noces Jeanne Marie CHAPPET (1814 – 1877) avec qui il eut 4 enfants.

«...L'an mil huit cent vingt-cinq et le huit du mois de décembre le conseil de la commune de Leschaux convoqué et réuni en maison consulaire aux personnes de MM. François Cathiard, syndic, Eustache Chappet, conseiller, Jean-Claude Dussollier, autre conseiller absent, et Jean-Baptiste Petel, conseiller adjoint assisté de M. Claude Guerraz, secrétaire.

Le syndic fait part au conseil que le motif de cette réunion est de délibérer sur les moyens à prendre pour l'établissement et la nomination d'une institutrice à l'usage d'une école pour les filles de la commune.

...Ainsi l'école créée pour la première fois fonctionnera cinq mois, sera assurée par une dame du village et s'installera dans la maison de François Cathiard.

Il faut savoir que la famille Cathiard venue à la fin du siècle précédent d'Arith, à Leschaux, avait acquis deux maisons, l'une près de l'église occupée à présent par l'Hôtel MARGERIAZ dont la propriétaire Mlle Dagand eut pour grand-mère une dame Cathiard, l'autre maison qui appartenait à Maître Etienne Dussollier, notaire, et qui est actuellement l'Hôtel BELLEVUE dont la propriétaire est Mme Lafrasse. L'école de filles dura probablement dans ces conditions jusqu'en 1833, date où Dame Delallé (qui mourut l'année suivante à 38 ans) fut remplacée par Mlle Maury, parente du recteur Maury.

Source : Revue Savoisiennne 1978 page 118 à 120

Quant à l'école publique des garçons, on ne trouve pas de document aussi net sur sa création. Elle doit dater des années 1830 / 1840.